

Brisons le silence !

Dénonçons les massacres commis par l'Etat turc au Kurdistan !

Dimanche 7 février, les militaires turcs sont allés au bout de l'horreur terroriste. Ils ont massacré, brûlé vifs 60 civils, parmi lesquels une majorité de blessés, de la ville de Cizre, sous couvre-feu depuis 45 jours, qui avaient trouvé refuge dans le sous-sol d'un immeuble depuis quinze jours. Ce crime contre l'humanité commandité par le président turc Erdogan et son gouvernement, comme tous ceux qu'ils ont perpétrés depuis six mois ne doivent pas rester impunis.

Depuis le 16 août 2015, 1,3 million de personnes ont été affectées par les couvre-feux et l'état d'urgence mis en place à 56 reprises par les autorités turques, dans une vingtaine de villes du Kurdistan. Aujourd'hui, les villes de Sur, Cizre et Silopi, où des dizaines de milliers de policiers et de militaires ont été déployés, sont assiégées et bombardées sans discontinuité depuis plusieurs semaines. Au cours des quatre derniers mois, 268 civils, dont 62 enfants et 37 femmes, ont été tués par les forces de sécurité. Les habitants des villes assiégées sont privés d'accès aux produits de première nécessité et aux soins ; les blessés ne peuvent être secourus et meurent, faute de soins ; les forces de sécurité tirent sur les proches des victimes qui, drapeau blanc déployé, sortent de chez elles pour récupérer les corps des personnes tuées dans la rue.

Les victoires successives des forces kurdes en Syrie ont été perçues par l'Etat turc comme une menace directe pour la Turquie. En effet, le projet politique du confédéralisme démocratique qui y est développé (recours à des structures fédératives et auto-organisationnelles pour permettre à une société plurielle de s'organiser de manière plus juste à tous les niveaux) est l'antithèse des principes fondateurs de l'Etat turc nationaliste et patriarcal incarné aujourd'hui par l'AKP.

Ce projet politique est l'un des facteurs clés de la répression sanglante engagée par le gouvernement de l'AKP contre les villes kurdes de Turquie. Privé de sa majorité absolue aux élections législatives du 7 juin 2015 par le score du HDP (Parti Démocratique des Peuples - alliance du mouvement politique kurde et des forces progressistes de Turquie), l'AKP a rompu sans motif les pourparlers de paix engagés depuis 2013 avec le PKK (Parti des Travailleurs du Kurdistan) auquel il a déclaré la guerre afin d'obtenir le soutien de l'électorat d'extrême droite lors des élections anticipées du 1^{er} novembre 2015.

Le peuple kurde a réagi en réclamant son droit à l'autogouvernance. Ne tolérant aucune voix d'opposition et aucune avancée démocratique, le gouvernement AKP a intensifié ses offensives. Il justifie toutes ses actions criminelles contre le peuple kurde par la rhétorique de la « lutte contre le terrorisme », créant par là même l'amalgame entre les actes de barbarie de Daesh et la résistance du peuple kurde. Toute voix s'élevant contre ces crimes d'Etat est assimilée à un acte terroriste par le pouvoir politique. Par exemple, l'appel signé par 1 128 universitaires et académiciens de Turquie déclarant qu'ils ne seront « pas complices des crimes commis par l'Etat », leur a valu, outre le lynchage médiatique, des gardes à vue, des poursuites en justice et des sanctions disciplinaires.

Depuis les attaques de Daesh du 13 novembre dernier à Paris, la France entière vit également sous état d'urgence. La rhétorique de la guerre contre le terrorisme bat son plein et justifie toutes les lois liberticides qui visent particulièrement les luttes sociales.

A l'extérieur, la France suit une politique va-t-en-guerre et soutient le gouvernement turc dans son entreprise de nettoyage ethnique au Kurdistan. Les dirigeants français et européens témoignent d'un soutien sans faille vis-à-vis de la Turquie, dont le soutien à Daesh n'est plus un secret, en contrepartie de l'engagement d'Ankara à contenir le flux des réfugiés vers l'Europe.

Nous demandons :

- la fin immédiate de la collaboration entre l'Union européenne et la Turquie,
- l'arrêt immédiat des massacres dans les villes kurdes de Turquie, la levée des blocus et la fin des couvre-feux,
- l'accès immédiat aux produits de première nécessité et aux soins de la population et des blessés dans les villes assiégées,
- la reprise des négociations entre l'Etat turc et le PKK afin de trouver une issue politique à la question kurde,
- la levée de l'état d'urgence et l'abandon du projet d'amendement de la constitution pour instaurer la déchéance de la nationalité française pour les binationaux.

**Rassemblement mercredi 10 février 2016, 17 h 30
place d'Arménie (M° Jean-Jaurès)**

Collectif de Solidarité avec le Peuple Kurde (Maison Franco-Kurde Midi-Pyrénées, Association Alevi Démocratique de Toulouse, AL, CGT 31, CSR 31, EELV Toulouse, Ensemble !, ETM 31, Front Populaire [Tunisie], FSU 31, Marche mondiale des Femmes Midi-Pyrénées, comité 31 du Mouvement de la Paix, MRAP 31, NPA, PCF, PG, Solidaires 31, UPK 81, UPT).

Contact : kobane.kurde@gmail.com / Soutien financier : IBAN FR76 1780 7024 0255 4215 5474 085.

**Conseil Démocratique
Kurde en France**

16, rue d'Enghien - 75010 Paris
feykakurde@gmail.com

**Maison Franco-Kurde
Midi-Pyrénées**

kobane.kurde@gmail.com